



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 29 octobre 2008 — N° 108

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Gendron**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 03.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

Mme Marois, chef du deuxième groupe d'opposition, propose :

QUE l'Assemblée nationale prenne en considération les effets négatifs de la crise économique et financière sur les familles, les travailleurs, les retraités et les entreprises québécoises, qu'elle demande au premier ministre de renoncer à son intention de tenir des élections générales précipitées cet automne et qu'il travaille à la réalisation du plan d'urgence adopté à l'unanimité le mercredi 22 octobre 2008.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la discussion de cette motion : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; le reste du temps sera réparti entre les groupes parlementaires, qui disposeront d'une enveloppe de temps correspondant à la proportion des sièges qu'ils détiennent respectivement à l'Assemblée; le temps non utilisé par un groupe sera transféré aux deux autres groupes, selon la proportion des sièges qu'ils détiennent; et les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Suit le débat sur la motion de Mme Marois, chef du deuxième groupe d'opposition.

À la demande de Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, Mme Jérôme-Forget, ministre des Finances, retire certains propos non parlementaires.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

29 octobre 2008

À la demande de M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la présente séance.

À 11 h 58, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 03.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

Mme James, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 106 Loi favorisant l'action de l'Administration à l'égard de la diversité culturelle

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Charest, premier ministre, responsable des dossiers jeunesse, et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, dépose :

29 octobre 2008

Le rapport annuel de gestion du Conseil permanent de la jeunesse, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;

(Dépôt n° 1282-20081029)

Le rapport annuel de la Commission de la capitale nationale, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008.

(Dépôt n° 1283-20081029)

Mme Jérôme-Forget, ministre responsable de l'Administration gouvernementale, dépose :

Le rapport annuel de gestion de Services Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008.

(Dépôt n° 1284-20081029)

Mme Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales, dépose :

Le rapport annuel de gestion du ministère des Relations internationales, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008.

(Dépôt n° 1285-20081029)

M. Dupuis, ministre de la Justice, et ministre responsable de l'application des lois professionnelles, dépose :

Le rapport annuel de gestion de l'Office de la protection du consommateur, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;

(Dépôt n° 1286-20081029)

Le rapport annuel de gestion de la Société québécoise d'information juridique, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;

(Dépôt n° 1287-20081029)

Le rapport annuel du Conseil interprofessionnel du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;

(Dépôt n° 1288-20081029)

29 octobre 2008

Le rapport annuel de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;

(Dépôt n° 1289-20081029)

Le rapport annuel de la Chambre des huissiers de justice du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008.

(Dépôt n° 1290-20081029)

M. Lessard, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dépose :

Le rapport annuel de La Financière agricole du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;

(Dépôt n° 1291-20081029)

Le rapport annuel de gestion de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008.

(Dépôt n° 1292-20081029)

M. Whissell, ministre du Travail, dépose :

Le rapport annuel de gestion de la Commission des relations du travail, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008.

(Dépôt n° 1293-20081029)

Mme James, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, dépose :

Le rapport annuel de gestion du Conseil des relations interculturelles, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008.

(Dépôt n° 1294-20081029)

29 octobre 2008

Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, dépose :

Le rapport annuel du Musée d'art contemporain de Montréal, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;

(Dépôt n° 1295-20081029)

Le rapport annuel du Musée des beaux-arts de Montréal, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008.

(Dépôt n° 1296-20081029)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Thériault (Anjou), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 27, 28 et 29 août 2008, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières relativement au mandat portant sur le contrat octroyé à Attractions Hippiques. La Commission s'est également réunie en séances de travail les 11 et 12 juin, ainsi que les 2 et 28 octobre 2008. Le rapport de la Commission contient des observations, conclusions et recommandations.

(Dépôt n° 1297-20081029)

Dépôts de pétitions

M. Côté (Dubuc) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 29 citoyens et citoyennes de la circonscription de Dubuc, concernant le financement de l'action bénévole dans les habitations à loyer modique.

(Dépôt n° 1298-20081029)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Roy Verville (La Prairie) dépose :

29 octobre 2008

L'extrait d'une pétition, signée par 262 citoyens et citoyennes de la Montérégie et de Montréal, concernant la réparation du pont Longtin à Saint-Constant.
(Dépôt n° 1299-20081029)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Girard (Gouin) dépose :

Copie d'une lettre, en date du 19 septembre 2008, adressée à Mme Michelle Courchesne, ministre de la Famille, par M. Richard Marcotte, président de la Conférence régionale des élus(es) de Lanaudière, concernant le processus d'attribution de places en services de garde.

(Dépôt n° 1300-20081029)

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté sur la motion proposée par Mme Marois, chef du deuxième groupe d'opposition, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale prenne en considération les effets négatifs de la crise économique et financière sur les familles, les travailleurs, les retraités et les entreprises québécoises, qu'elle demande au premier ministre de renoncer à son intention de tenir des élections générales précipitées cet automne et qu'il travaille à la réalisation du plan d'urgence adopté à l'unanimité le mercredi 22 octobre 2008.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **68** en annexe)

Pour : **69** Contre : **41** Abstention : **0**

29 octobre 2008

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à des avis touchant les travaux des commissions.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement, M. Fournier, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du document de travail intitulé *L'occupation du territoire forestier québécois et la constitution des sociétés d'aménagement des forêts*.

M. Chagnon, deuxième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission des affaires sociales se réunira afin de procéder à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières portant sur le phénomène de l'itinérance au Québec;
- la Commission de l'administration publique se réunira afin d'entendre le Vérificateur général concernant son rapport spécial sur l'utilisation des fonds publics par l'ancien lieutenant-gouverneur du Québec, puis d'entendre le secrétaire général du Conseil exécutif et Mme Lise Thibault concernant ce même rapport.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Légaré (Vanier) et M. Ferland (Ungava) proposent conjointement :

QUE cette Assemblée souligne la performance exceptionnelle de nos athlètes aux Jeux olympiques de Beijing et de leurs entraîneurs;

QUE cette Assemblée rende hommage aux quatre athlètes ayant mérité une médaille lors de ces Jeux;

29 octobre 2008

QUE cette Assemblée réitère son appui au développement d'une réelle culture sportive au Québec.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, M. Ferland (Ungava), Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et M. Légaré (Vanier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale félicite chaleureusement tous les athlètes paralympiques québécois pour leur participation et pour les 29 médailles gagnées lors des Jeux paralympiques de Beijing 2008;

QU'elle félicite particulièrement madame Chantal Petitclerc qui a récolté 21 médailles paralympiques en carrière ainsi que pour ses performances exceptionnelles lors des Jeux paralympiques de Beijing 2008 alors qu'elle y a récolté cinq médailles d'or, qu'elle y a battu deux records du monde et un record paralympique.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Côté (Dubuc), M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, et Mme Roy (Lotbinière) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement de se joindre aux 39 pays et 97 villes qui ont adhéré à la résolution, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies, et désigne la journée du 2 octobre la Journée de la non-violence au Québec;

29 octobre 2008

QU'elle profite de l'occasion pour souligner l'initiative et le travail du comité organisateur formé par des intervenants impliqués dans la communauté et du service de la sécurité publique de Saguenay qui organise depuis 2001 la semaine de la non-violence au Saguenay–Lac-Saint-Jean qui s'est fait reconnaître principalement par le port du ruban jaune.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Blais, ministre responsable des Aînés, Mme Lapointe (Groulx) et Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la première Journée de sensibilisation à la maladie d'Alzheimer auprès des élus de cette Assemblée.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Caire (La Peltrie) et M. Drainville (Marie-Victorin) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne aujourd'hui la Journée internationale du psoriasis, une maladie chronique qui touche entre 1 % et 3 % de la population.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

29 octobre 2008

Avis touchant les travaux des commissions

M. Chagnon, deuxième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de l'économie et du travail se réunira en séance de travail afin de préparer l'audition des dirigeants du Fonds de la recherche en santé du Québec;
- la Commission des transports et de l'environnement se réunira en séance de travail afin d'élire le représentant du deuxième groupe d'opposition au comité directeur et de statuer sur une demande de production d'avis juridique dans le dossier de la Société de l'assurance automobile du Québec.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Dupuis, ministre responsable de l'application des lois professionnelles, propose que le principe du projet de loi n° 105, Loi permettant la mise en œuvre de l'Entente entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 105 est adopté.

M. Dupuis, ministre responsable de l'application des lois professionnelles, propose que le projet de loi n° 105 soit renvoyé pour étude détaillée à la commission plénière.

La motion est rejetée.

29 octobre 2008

M. Dupuis, ministre responsable de l'application des lois professionnelles, propose que le projet de loi n° 105 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

M. Dupuis, ministre responsable de l'application des lois professionnelles, propose l'ajournement des travaux au jeudi 30 octobre 2008, à 10 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 17 h 55, M. Picard, troisième vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au jeudi 30 octobre 2008, à 10 heures.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mercredi 29 octobre 2008, à 10 h 08, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Picard, troisième vice-président de l'Assemblée nationale, et de Mme Mignolet, directrice du Secrétariat de l'Assemblée et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

- n° 88 Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions législatives (*titre modifié*)
- n° 98 Loi modifiant la Loi sur les normes du travail concernant principalement les réservistes

Le Président

FRANÇOIS GENDRON

29 octobre 2008

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Marois, chef du deuxième groupe d'opposition, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, concernant les effets de la crise économique et financière sur le Québec :

(Vote n° 68)

POUR - 69

Arseneau	Desrochers	Lapointe	Pelletier
Beaupré	Diamond	<i>[Crémazie]</i>	<i>[Rimouski]</i>
Bédard	Dionne-Marsolais	Laporte	Proulx
Benjamin	Domingue	Leblanc	Richard
Benoit	Dorion	L'Écuyer	Roux
Bergeron	Doyer	<i>[Saint-Hyacinthe]</i>	Roy
Bérubé	Drainville	Légaré	<i>[Lotbinière]</i>
Bonnardel	Dufour	Legault	Roy
Bouchard	Dumont	Léger	<i>[Montmagny-L'Islet]</i>
Caire	Ferland	Lelièvre	Roy Verville
Camirand	Francoeur	Lemay	Schneeberger
Charbonneau	Gaudreault	Lévesque	Simard
Cloutier	<i>[Jonquière]</i>	Malavoy	Taillon
Côté	Gingras	Maltais	Therrien
Cousineau	Girard	Marois	Trottier
Curzi	Gosselin	Merlini	Turp
Damphousse	Grandmont	Méthé	Wawanoloath
De Martin	Kotto	Morassee	
Deschamps	Lapointe	Morin	
	<i>[Groulx]</i>	Pagé	

CONTRE - 41

Auclair	Dubourg	Kelley	Reid
Auger	Dupuis	Lessard	Riedl
Bachand	Fournier	MacMillan	Sklavounos
Beauchamp	Gagnon-Tremblay	Marcoux	St-Pierre
Bergman	Gaudreault	Marsan	Thériault
Blais	<i>[Hull]</i>	Ménard	Tomassi
Bolduc	Gautrin	Normandeau	Vallée
Boulet	Gonthier	Ouimet	Vallières
Charest	Hamad	Paquet	Whissell
Charlebois	James	Paradis	
Courchesne	Jérôme-Forget	Pelletier	
		<i>[Chapleau]</i>	